

quoi	Bâtiments construits sans permis à Erquelinnes
quand	Le 11 juillet 2008
où	Parlement wallon
contacts	Philippe Fontaine : 0475/44.23.86 - Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14 - Secrétariat : 064/88.24.23

Erquelinnes : zone de non droit : le bourgmestre Cdh peut bâtir sans permis !

4 buvettes, 3 vestiaires, 1 local technique, 1 guichet, 2 bancs d'entraîneurs, 1 court de tennis et ...7 terrains de football ont été construits sans permis ... inadmissible !

Le Ministre a prévenu le député wallon Philippe Fontaine (MR) que la réponse qu'il allait lui faire n'allait pas faire plaisir à quelqu'un.

En effet, le député libéral a voulu savoir si effectivement il y avait bien eu des bâtiments construits sans permis d'urbanisme sur le territoire de la Communes d'Erquelinnes, à un jet de pierre de la villa des Sagawé !

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire, André Antoine (CDh) n'a pu que confirmer les nombreuses infractions au CWATUP : Bersillies-l'Abbaye ; Solre-Sur-Sambre et Grand Reng seraient concernés. Chacune de ces infractions a fait l'objet d'un procès verbal et tous ont été transmis au Parquet du Procureur du Roi de Charleroi.

A Erquelinnes, on tente visiblement de sauver les meubles puisqu'une demande de régularisation a été introduite le jour où ont été dressés les procès verbaux constatant les infractions. Trop tard, puisque l'article 159bis du CWATUP , dans le cadre du décret « infractions » considère la demande de régularisation comme irrecevable tant que le Parquet ne s'est pas prononcé sur cette affaire.

Pour un des terrains cependant, un permis avait bien été délivré pour la démolition et la reconstruction des vestiaires mais en 1998 ... et n'avait jamais été mis en œuvre.

Philippe Fontaine s'est montré scandalisé de ce « faites ce que je dis mais pas ce que je fais ». « Un bourgmestre est un des principaux garant du respect de la Loi dans une commune. Comment, après ça, justifier un refus pour une terrasse trop longue de 30 cm ou une quelconque autre décision négative en matière d'urbanisme dans cette commune, nous sommes à un jet de pierre de la villa des Sagawé ici... » a encore voulu ajouter le député libéral.



Jean-Marc Nerinckx
Attaché parlementaire
de Philippe Fontaine, Député wallon

Parlement de la Communauté française
Rue Royale, n°72, 1000 Bruxelles
Gsm: 0478/33.19.14
Tél: 02/28.28.684 Fax: 02/28.28.694
jmnerinckx.pcf@belqacom.net
www.philippefontaine.be